



CRISE SANITAIRE :

L'ÉTAT SE MOBILISE POUR ACCOMPAGNER ET PROTÉGER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Face à la situation sanitaire dégradée depuis le début de l'automne, le Gouvernement a décidé d'un nouveau confinement.

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes et les équipes territoriales rappellent que les dispositifs destinés à protéger et à accompagner les femmes victimes de violences ainsi que leurs enfants demeurent actifs et opérationnels.

L'ensemble des dispositifs sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Dispositifs d'alerte et de secours

En cas de danger présumé, les femmes et leurs enfants peuvent quitter leur domicile **sans devoir disposer d'une attestation**. Les forces de l'ordre ont été formés à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le 114 par SMS

Pour signaler un fait de violences :

- Signaler votre situation sur Internet *via* la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable :

[arrêtonslesviolences.gouv.fr](https://www.service-public.fr/cmi) <https://www.service-public.fr/cmi>

- Se rendre dans une pharmacie (sans attestation) pour prévenir le personnel qui contactera les forces de l'ordre

Pour un conseil, un accompagnement ou une orientation :

- Appeler le 39 19 : numéro gratuit et anonyme du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h

- Contacter les associations départementales ci-dessous :

Centre d'information des droits des femmes et des familles – accueil de jour départemental

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 10h à 16 h au 03 89 60 45 43 ou 06 48 55 68 99

Par mail : violences@cidff68.fr

Solidarité Femmes 68

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 18 h au 03 89 70 02 21

Par mail : assoc@solidaritefemme68.fr

Le Planning Familial 68 - EICCF

Permanences téléphoniques : lundi 14 h-19h30, mardi 14 h – 16h30, jeudi 14 h – 19h30 au 03 89 42 42 12
n° vert national : 0 800 08 11 11 du lundi au samedi de 9h à 20 h

Par mail : planningfamilial68@wanadoo.fr

FB : Le Planning Familial 68

Accueil physique au 20 avenue Kennedy à Mulhouse : lundi 16h30 – 19h30, mercredi 14h – 16h, jeudi 16h30 - 19h30

APPUIS – pôle d'aide aux victimes

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h 12h30 et de 13h30 à 17h au 03 89 56 28 88

Par mail : pole.prevention@association-appuis.fr

ESPOIR Colmar

Permanences téléphoniques du service d'aide aux victimes : 03 89 20 63 03 ou 06 07 70 50 17

Permanences physiques du bureau d'aide aux victimes du Tribunal Judiciaire de Colmar : du lundi au vendredi de 8 h à 12h.

N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement grave à :

Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes
du Grand-Est

drdfe@grand-est.gouv.fr

Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes
du Haut-Rhin

dominique.renger@haut-rhin.gouv.fr